



**Inspection Académique des
Bouches-du-Rhône**

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Adjoint au D.S.D.E.N.
chargé du 1^{er} Degré

Alain Yaïche

AY/MD/21/09/2007

GrilleInspectionCirc0907.doc

Tél. : 04 91 99 66 42

Fax : 04 91 99 66 40

Mel : ce.iena13@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédélec
13231 Marseille Cedex 01

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants

Sous couvert de

Mesdames les Directrices
Messieurs les Directeurs
des écoles maternelles et élémentaires

sous couvert de

Mesdames les Inspectrices
Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation Nationale chargés
de circonscription du premier degré

Marseille, le mardi 18 septembre 2007.

Objet : Grille de notation des enseignants des Bouches du Rhône.

Ma circulaire du 25 avril 2006 ayant pour objet la "notation des enseignants des écoles", évoquait, dans son troisième paragraphe, la nécessité d'apporter, à la grille départementale de référence d'indispensables améliorations. De ce fait, une nouvelle grille, a alors été élaborée.

L'utilisation de cette grille au cours de l'année 2006/2007 a révélé la nécessité de quelques modifications suggérées par les inspecteurs de l'éducation nationale ou par les représentants des personnels, et que j'ai réalisées.

Tout comme précédemment, la note sur laquelle je serai amené à statuer, et qui m'aura été proposée par l'inspecteur de la circonscription, correspondra à un des degrés différents, de « insuffisant » à « exceptionnel », compte tenu de la qualité du travail accompli par l'enseignant et de l'ancienneté générale des services détenue par celui-ci au 1^{er} septembre de l'année scolaire.

La note attribuée pour insuffisance sera nécessairement inférieure ou égale à 9,50. Elle traduirait alors de sérieux manquements aux obligations des enseignants, par exemple : un enseignement de contenus erronés, la non-présentation des documents réglementaires, une absence ou une insuffisance notable de documents de préparation de classe, des difficultés massives de gestion du groupe et de conduite de classe, etc.

La note exceptionnelle traduira le travail d'un enseignant qui met en oeuvre tous les moyens qu'il peut et doit mobiliser pour assurer les progrès de chaque élève. Cette appréciation, elle-même exceptionnelle, ne peut s'accompagner d'aucune réserve notable dans le rapport.

**GRILLE DE REFERENCE POUR LA NOTATION DES ENSEIGNANTS
DES BOUCHES DU RHÔNE A COMPTER DE LA RENTREE 2007/2008**

Ancienneté Générale de Service	Appréciation									
	Insuffisant	Passable		Assez satisfaisant		Satisfaisant		Très satisfaisant		Exceptionnel
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
0 à 3 ans	Note inférieure ou égale à 9,50	9,75	10,25	10,50	11,50	11,75	12,25	12,50	13,00	13,25
+ de 3 ans à 5 ans		10,25	10,75	11,50	12,25	12,50	12,75	13,00	13,50	13,75
+ de 5 ans à 7 ans		10,75	11,25	12,25	12,75	13,00	13,25	13,50	14,00	14,25
+ de 7 ans à 9 ans		11,25	11,75	12,75	13,25	13,50	13,75	14,00	14,50	14,75
+ de 9 ans à 11 ans		11,75	12,00	13,25	13,75	14,00	14,25	14,50	15,00	15,25
+ de 11 ans à 13 ans		12,00	12,25	13,75	14,00	14,25	14,50	15,00	15,25	15,75
+ de 13 ans à 15 ans		12,25	12,50	14,00	14,25	14,50	14,75	15,25	15,50	16,25
+ de 15 ans à 17 ans		12,50	12,75	14,25	14,50	14,75	15,00	15,50	15,75	16,50
+ de 17 ans à 19 ans		12,75	13,00	14,50	14,75	15,00	15,25	15,75	16,00	16,75
+ de 19 ans à 21 ans		13,00	13,25	14,75	15,00	15,25	15,50	16,00	16,25	17,00
+ de 21 ans à 23 ans		13,25	13,50	15,00	15,25	15,50	15,75	16,25	16,50	17,25
+ de 23 ans à 25 ans		13,50	13,75	15,25	15,50	15,75	16,00	16,50	16,75	17,75
+ de 25 ans à 27 ans		13,75	14,00	15,50	15,75	16,00	16,25	16,75	17,25	18,25
+ de 27 ans à 29 ans		14,00	14,25	15,75	16,25	16,50	16,75	17,25	17,75	18,75
+ de 29 ans à 31 ans		14,25	14,50	16,25	16,50	16,75	17,00	17,75	18,25	19,50
+ de 31 ans à 33 ans		14,50	14,75	16,50	17,00	17,25	17,50	18,25	18,75	20,00
+ de 33 ans à 35 ans		14,75	15,25	17,00	17,50	17,75	18,00	18,75	19,50	20,00
+ de 35 ans à 37 ans		15,25	15,75	17,50	18,00	18,25	18,75	19,50	20,00	20,00
+ de 37 ans		15,75	16,25	18,00	18,50	18,75	19,50	19,75	20,00	20,00